

P5

**RESPECT ET PROMOTION DES DROITS,
RENFORCEMENT DU POUVOIR D'AGIR ET DE
DECIDER, LUTTE CONTRE LA STIGMATISATION**



Liste des contributeurs

Parmi les 83 acteurs citoyens, associatifs et professionnels consultés, les personnes suivantes ont contribué à la rédaction des actions pour la priorité nationale 5 « Respect et promotion des droits, renforcement du pouvoir d’agir et de décider, lutte contre la stigmatisation » :

ADDICTIONS FRANCE

ANNONAY AGGLOMERATION

APAJH

CENTRE HOSPITALIER LE VINATIER

COMITE D-BASE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES VANS

ENTRAIDE ET ABRI / COLLECTIF 31

ESPER PRO

ETABLISSEMENTS SAINTE-MARIE

GEM La Chrysalide

L'EMBARCADERE

MAISON DE SANTE DE VERNOUX

PROMOTION SANTE

UNAFAM

VILLE DE PRIVAS

Action 12 : Soutenir l'action des personnes concernées en Ardèche pour la reconnaissance des savoirs et la participation aux décisions

*Objectifs n°10 et 20 de la Feuille de route régionale Santé mentale 2025-2028
Annexe 3 de l'instruction ministérielle*

Constats

Plan national

Cette action s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de plaidoyer, suivant notamment les recommandations de la Haute autorité de santé relatives à la pair-aidance ou à la certification des établissements de santé (patient partenaire, mesures d'anticipation en psychiatrie).

Plan local

En Ardèche, la voix des personnes concernées par la précarité et/ou un trouble psychique n'était pas ou peu prise en compte lors de la rédaction du premier PTSM. Les personnes concernées étaient absentes des instances décisionnelles (CDU, conseils d'administration, comité partenarial SIAO, CLS...) et des temps forts sur la santé mentale (SISM, réseaux santé précarité, réunions du CLTS...).

Cette participation souhaitable se heurte à plusieurs difficultés parmi lesquelles on peut citer les trajets réguliers et coûteux pour participer aux réunions et rencontres, la capacité à prendre la parole dans des espaces institutionnels où s'exerce le pouvoir, ou encore la disponibilité des personnes concernées.

La coordination du premier PTSM couplée à l'émergence de nouveaux acteurs locaux a **soutenu le plaidoyer et créé les conditions d'une meilleure identification et d'une meilleure participation des personnes concernées**. Un groupe s'est formé.

Le groupe a bénéficié du retour d'expérience du **Comité D-Base**, association de travailleurs pairs salariés dans le secteur social, du témoignage de pair-aidants salariés en psychiatrie en Drôme, et d'autres ressources. Il a écrit une fiche CNR Santé et obtenu une aide au financement d'une partie de ses projets en 2025. Plusieurs personnes du groupe ont préparé une candidature au DU de pair-aidance, et deux ont été retenues. Quatre postes de **pair-aidants salariés** ont été créés en Ardèche entre 2023 et 2025.

La dynamique locale a encouragé **Esper Pro** à ouvrir une antenne Drôme Ardèche, et formuler un projet de « Labo d'échange expérientiel ouvert » (LEEO) pour soutenir la professionnalisation des pairs-aidants en santé mentale (espace de réflexion collective et d'échange de pratiques).

En parallèle, la réflexion sur les **directives anticipées en psychiatrie** a percé. Les DAP offrent un support de réflexion et de rédaction aux usagers de psychiatrie pour formaliser les accompagnements qu'elles souhaitent en cas d'hospitalisation ou d'aggravation de leurs troubles. L'utilisation des directives anticipées en psychiatrie montre de nombreux bénéfices

(meilleure alliance thérapeutique, baisse des soins sans consentement, rétablissement favorisé). En 2025, les Etablissements Sainte-Marie réunissent un groupe de travail sur ce sujet en s'appuyant sur le guide prévention et soins en santé mentale édité par Psycom en partenariat avec PRISM : Mon GPS. Les associations d'usagers apparaissent également comme des lieux propices pour la réflexion et la rédaction de ces directives entre pairs. **L'Embarcadère** commence à proposer ce type d'accompagnement en Ardèche.

L'action vise à maintenir et amplifier le mouvement des personnes concernées en Ardèche.

Public

Personnes concernées par un trouble psychique et/ou la précarité

Territoire : Ardèche, vallée du Rhône

Equipe projet

Personnes concernées, pair-aidants salariés (APAJH, Esper Pro), travailleurs pairs salariés dans le médico-social (Comité D-Base), ADAPEI (CoLab 360), Etablissements Sainte-Marie, Département de l'Ardèche (CLTS), SIAO de l'Ardèche, Entraide et abri/Collectif 31, GEM, CLS.M

Objectifs opérationnels

- Orienter les personnes concernées ayant un projet de pair-aidance vers le groupe et les réseaux de solidarité, repérer les nouvelles voix de la participation
- Favoriser leur montée en compétence et leur accès à la formation (LEEO)
- Inviter les personnes connues dans les temps forts et les instances décisionnelles, leur donner la parole, préparer ces rencontres avec elles en amont
- Organiser une journée des savoirs expérientiels à l'attention des professionnels sanitaires et médico-sociaux
- Proposer la rédaction des DAP aux usagers suivis par les Etablissements Sainte-Marie
- Proposer des ateliers de sensibilisation aux DAP dans les associations d'usagers, et accompagner la rédaction pour ceux qui le souhaitent

Indicateurs

Suivi de la réalisation des actions mentionnées

Indice de progression : En réflexion / Amorcé / Avancé / Terminé

Etapas 2026

Les travailleurs pairs du Comité D-Base rejoignent le comité stratégique SIAO de l'Ardèche

Les pairs-aidants participent à l'élaboration du projet d'établissement de psychiatrie

Des usagers siègent au conseil d'administration de l'association Entraide et abri

Esper Pro s'associe à la rédaction du PTSM 2026-2031

Renouvellement de la demande d'agrément faite à France Asso Santé en 2025 par

L'Embarcadère

Accompagnements individuels proposés par L'Embarcadère pour l'aide à la rédaction des DAP

Recherche de financements pour le LEEO

Action 13 : Promouvoir la santé mentale positive pour tous.tes

Objectif n°1 de la Feuille de route régionale Santé mentale 2025-2028

Constats

Plan national

Les **Semaines d'informations en santé mentale** (SISM) sont installées dans le paysage événementiel français depuis 37 ans. Elles trouvent leur origine dans la journée mondiale de la santé mentale célébrée le 10 octobre chaque année depuis 1992. Bien identifiées par les citoyens et les acteurs locaux, elles représentent un temps fort pour sensibiliser l'opinion publique à la santé mentale positive et aux troubles psychiques.

En 2026, ce temps fort reste nécessaire. La santé mentale a été promue **grande cause nationale** en 2025 et en 2026 par le gouvernement qui a diffusé la campagne « A qui ressemble » et publié un [site de ressources](#). Selon l'Assurance maladie, 70% des Français cautionnent un stéréotype à propos des personnes qui souffrent d'un trouble psychique, alors qu'un Français sur quatre sera concerné à un moment de sa vie. Le baromètre 2024 de Santé publique France sur les épisodes dépressifs caractérisés souligne la même réalité: près d'un adulte sur six aurait vécu un EDC les 12 derniers mois, 56% d'entre eux n'ayant pas eu recours aux soins notamment par peur d'être stigmatisés. Les troubles de la santé mentale non soignés entraînent des comorbidités à long terme (addictions, insomnies, maladies chroniques).

Plan local

En Ardèche, les nouveaux collectifs de personnes concernées (L'Embarcadère, Esper Pro) réunissent des personnes plus jeunes et plus engagées dans le plaidoyer que les GEM. Le maillage territorial de ces jeunes acteurs est un objectif pour la **mise en lien des personnes concernées**. En effet, il ressort des Etats généraux publiés par Santé mentale France en 2025 que 88% des personnes concernées ont ressenti ou ressentent un fort sentiment de solitude. Or nous savons que le lien social est un déterminant de santé mentale, en particulier le lien avec des pairs.

Public

Citoyens et personnes concernées par la santé mentale

Territoire : Ardèche, vallée du Rhône

Equipe projet

Esper Pro, L'Embarcadère, les GEM d'Ardèche, collectivités / CLS.M, Promotion Santé, APAJH, Addictions France, MSP, Etablissements Sainte-Marie, GEM, MJC, tous les acteurs de la cité

Objectifs opérationnels

- Soutenir les initiatives locales d'organisation des SISM en divers points du territoire
- Développer l'antenne de L'Embarcadère à Aubenas (doublement des groupes d'échanges entre pairs, création d'une bibliothèque, communication...), et créer trois autres antennes sur les territoires non couverts (Privas, Bourg-Saint-Andéol, Annonay) articulées aux sites existants (Montélimar, Valence, Aubenas)

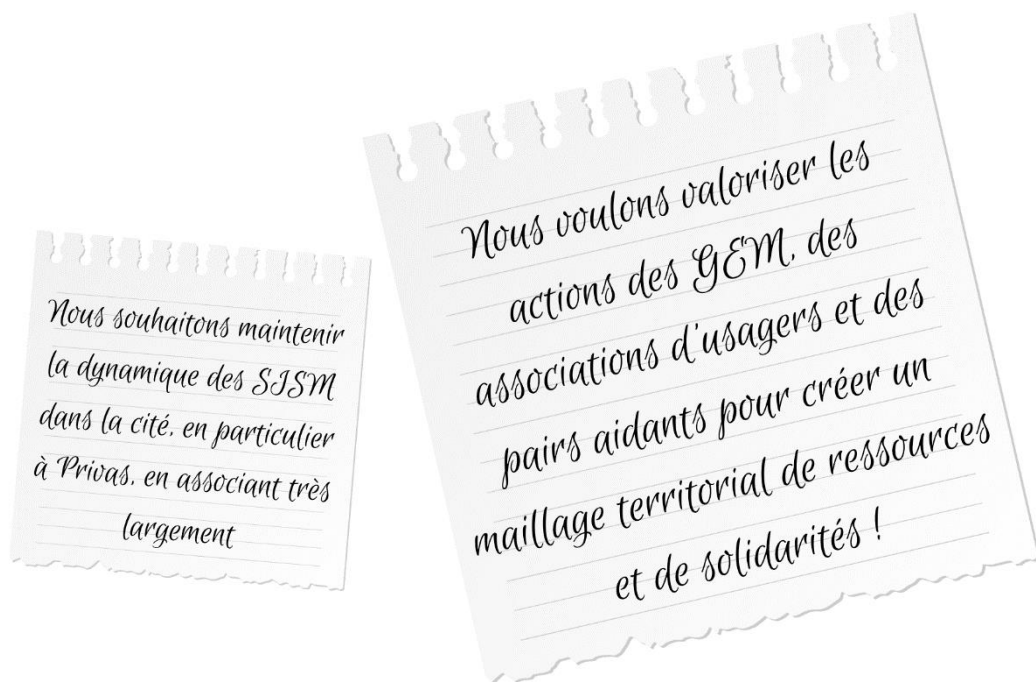
- Organiser un café itinérant ou café pair-aidant mensuel dans un lieu ouvert public en s'efforçant de garantir une mixité sociale et un accueil inconditionnel
- Créer un agenda « santé mentale et bien-être » pour faire de la santé mentale un enjeu citoyen

Indicateurs

Suivi de la réalisation des actions mentionnées

Indice de progression : En réflexion / Amorcé / Avancé (SISM) / Terminé

Apports du comité de pilotage 2026



Etapes 2026

Organisation de SISM en de nouveaux points du territoire (Les Vans, Tournon, Vernoux, Lablachère) et consolidation dans les villes principales

Implication de nouveaux acteurs dans les collectifs SISM des territoires

Meilleure participation des personnes concernées aux SISM de Privas et d'Annonay

Mise en relation facilitée des personnes concernées à l'échelle départementale par l'intermédiaire d'Esper Pro et de L'Embarcadère

Action 14 : Proposer plus largement aux familles les programmes de psychoéducation

Objectif n°21 de la Feuille de route régionale Santé mentale 2025-2028

Constats

En Ardèche, beaucoup d'acteurs signalent l'épuisement des aidants sur lesquels se reporte la charge alors que l'accès aux soins et aux accompagnements médico-sociaux est devenu plus difficile.

Plusieurs opérateurs ont fait remonter des sessions de **sensibilisation des familles** et des proches aux troubles psychiques pour soutenir les aidants dans leur rôle. Le **programme Bref** soutenu par le CLAP et l'ARS se déploie en Ardèche grâce au personnel formé du SAMSAH Rétablissement et des Etablissements Sainte-Marie. L'infirmier de psychoéducation des familles en psychiatrie a également pour ambition de proposer le **programme Léo** aux stagiaires qui voudraient approfondir.

Les résultats de l'évaluation montrent les bénéfices de la formation de l'entourage des personnes vivant avec un trouble psychique pour le rétablissement de ces personnes, mais aussi pour les familles et pour les professionnels de santé.

La psychoéducation des familles concourt à l'atteinte des objectifs nationaux en santé mentale : amélioration des parcours, approches orientées rétablissement, participation des personnes concernées aux décisions qui les concernent. Les familles aidées deviennent aidantes pour elles-mêmes et pour les autres (**pair-aidance familiale**).

Mentionnons également la présence des Conférences familiales de l'Ardèche, une petite équipe rattachée au Département qui propose un service innovant de médiation familiale.

Public

Familles et proches des personnes concernées par un trouble psychique

Territoire : Ardèche, vallée du Rhône

Equipe projet

Etablissements Sainte-Marie, UNAFAM, Centre hospitalier Le Vinatier (CLAP), APAJH (SAMSAH Rétablissement), autres opérateurs

Objectifs opérationnels

Nos objectifs sont alignés sur les « objectifs de consolidation/département avancé » du modèle régional (CLAP)

- Connaître le nombre de bénéficiaires Bref pour adapter le plan de formation aux besoins
- Promouvoir les programmes de psychoéducation dans le sanitaire, le médico-social (APAJH) et auprès des professionnels de santé libéraux (MSP, CPTS) et des aidants familiaux en lien avec l'UNAFAM

- Mettre en place des sessions de formation localement, sur la base du volontariat, pour augmenter le nombre de professionnels formés de même que les bénévoles UNAFAM formés
- Proposer le programme Leo aux familles ayant bénéficié de Bref pour consolider et approfondir les acquis, ainsi que le soutien de l'UNAFAM

Indicateurs

Suivi de la réalisation des actions mentionnées

Indice de progression : En réflexion / Amorcé / Avancé / Terminé

Etapes 2026

Début de la remontée d'information depuis les pôles de psychiatrie adulte

Formation par le CLAP de l'infirmier coordinateur de Bref des Etablissements Sainte-Marie